

Rapport d'activités

2024

Neuchâtel, octobre 2025

Table des matières

Le mot du président.....	2
Edito de la direction - Exercice 2024	3
Le contexte.....	3
Projets internes	3
Cours interentreprises (CIE).....	3
Nouveaux CIE – Assistant-e-s dentaires	4
Procédure de qualification	4
Programmes spécifiques	4
Dispositif santé-social - démarchage.....	4
Capa'Cité.....	5
Commission de domaine santé-social.....	5
Vie interne	5
Quelques mots au sujet du projet CAP-TAE-ASE	6
Bilan des actifs de l'exercice 2024.....	7
Bilan des passifs de l'exercice 2024	8
Compte de profits et pertes	9
Compte de profits et pertes	10
Rapport de l'organe de révision 2024	11

Le mot du président

Le temps passe et l'OrTra Neuchâtel santé-social continue à s'agrandir, à multiplier son implication dans les périmètres désignés dans ses statuts.

Cela passe par des changements de locaux temporaires, par des modifications de la gestion des intervenants, par la recherche d'autres profils de professionnels pour pouvoir donner des cours interentreprises de qualité et d'autres points essentiels (cette liste n'est évidemment pas exhaustive).

Malheureusement, nous continuons à vivre dans un climat anxiogène concernant le manque de personnel formé dans nos deux milieux. Que peut faire l'OrTra pour lutter contre cette pénurie annoncée ? Que pouvons-nous faire en tant qu'employeurs ? Ces questions nous mobilisent depuis de longues années et je dois dire que, pour le moment, les réponses que nous pouvons apporter ne suffisent pas tant que nous n'aurons pas une vision systémique de la problématique dans le canton et en Suisse. Je ne désespère pas !

Le comité de l'association continue son renouvellement "ordinaire" par les départs de certains membres et l'arrivée d'autres, modifiant ainsi sa dynamique dans une certaine continuité. D'ailleurs se posera en temps voulu le départ du président et son remplacement.

Je tiens à remercier la direction et le personnel de notre association, ainsi que les membres du bureau et du comité de l'OrTra pour leur investissement et le professionnalisme dans un monde en perpétuel mouvement.

Qu'il est loin le temps où l'OrTra fut constituée par des personnes majoritairement incapables de savoir à quoi cette association pourrait servir. Qu'il est loin le temps où les professionnels de la santé et du social ne souhaitaient pas que les CFC arrivent dans ces domaines. Qu'il est loin le temps où notre chère directrice avait un tout petit bureau dans un cagibi aux Hauts-Geneveys. Suis-je un peu nostalgique de cette époque ? Pas du tout (ou un petit peu quand même) ! Tout semblait simple.

Vincent Martinez
Président du comité
OrTra Neuchâtel santé-social

Edito de la direction - Exercice 2024

Le contexte

L'année 2024 a été marquée par un changement majeur dans notre quotidien : en raison d'importants travaux de réfection énergétique des bâtiments de Puits-Godet, l'OrTra a déménagé ses activités à la rue des Draizes 5, à Neuchâtel, en août 2024, pour une durée d'environ 15 mois. Le retour à Puits-Godet est prévu pour début 2026.

Ce déménagement, impliquant l'ensemble de nos activités, a mobilisé de nombreuses ressources humaines et matérielles. Il a nécessité de mettre en veille certains projets de développement jusqu'à notre réinstallation.

Projets internes

Afin de répondre à la complexité croissante de la gestion administrative des CIE, nous avons mandaté la société LEMON pour la refonte complète de notre intranet et de notre site internet (le précédent datant de 2013-2014).

- **Intranet** : opérationnel depuis août 2024, il permet aux formateurs-trice-s de gérer les absences, consulter les horaires des CIE et accéder à des fonctionnalités renforçant la planification, la gestion des rattrapages, la sécurité des données et la rapidité d'exécution. L'intranet est également accessible aux apprenti-e-s.
- **Site internet** : lancement prévu en 2025, avec un accent sur l'ergonomie et l'accessibilité.

Cours interentreprises (CIE)

Formations duales

En 2023-2024, **4'658 journées/apprenti-e-s** de CIE ont été dispensées pour les formations CFC ASSC (dual et MPI), CFC ASE (dual et MPI), CFC APH (dual), CFC ADE (dual) et AFP ASA :

- 1'150 journées ASSC pour 116 apprenti-e-s
- 2'607 journées ASE pour 349 apprenti-e-s
- 388 journées APH pour 97 apprenti-e-s
- 82 journées ADE pour 281 apprenti-e-s
- 232 journées ASA pour 21 apprenti-e-s

Pour les ASSC et ASE, le coût moyen est légèrement dépassé mais absorbé par l'OrTra. Pour les ASA, le coût moyen suisse est respecté. Pour les APH et ADE, le dépassement est refacturé aux employeurs.

Formations en école plein-temps

928 journées/apprenti-e-s de CIE ont été dispensées pour les CFC ASSC MPI et CFC ASE MPI :

- 476 journées ASSC pour 49 apprenti-e-s
- 452 journées ASE pour 67 apprenti-e-s

Pour ces deux formations, le coût moyen suisse est légèrement dépassé. Un forfait spécifique est appliqué, sans subvention fédérale, conformément au mandat signé avec le CPNE Pôle santé-social.

Nouveaux CIE – Assistant-e-s dentaires

La reprise des CIE d'assistant-e-s dentaires en août 2023 s'est déroulée avec succès. La deuxième année de formation a débuté en août 2024. Le plateau technique installé permet un enseignement localisé et de qualité.

Procédure de qualification

En 2024, la commission des chef-fe-s expert-e-s s'est réunie à deux reprises.

Les nominations :

- CFC ASSC : Leandro Ribeiro
- CFC ASE : Sébastien Delage
- CFC ASSC VAE : Lorianne Likongo
- CFC ASE VAE : Danielle Roulet
- AFP ASA : Ana Lucio

La présidence reste assurée par Valérie Delvaux, vice-présidente de l'OrTra Neuchâtel santé-social.

Programmes spécifiques

- **Start-Intégration** : 4^e volée du programme de préapprentissage d'intégration pour jeunes réfugiés, avec 8 participant-e-s en 2023-2024. Le partenariat avec l'OFIJ se poursuit.
- **CAP-SEFRI** : extension au diplôme portugais active dès 2025. En 2024, 31 attestations ont été délivrées lors de la 4^e session.

Dispositif santé-social - démarchage

Le mandat de démarchage confié par le Contrat Formation se poursuit. Les visites aux institutions ont permis d'identifier des freins à la création de places d'apprentissage, particulièrement pour les ASSC, dont le nombre tend à baisser.

Capa'Cité

La 10^e édition aura lieu à La Chaux-de-Fonds du 10 au 17 septembre 2026. Elle reprendra les points forts des éditions précédentes, avec un accent sur l'échange, l'immersion et la démonstration par les pairs. Les 3 années d'intervalle permettent une préparation anticipée pour un événement en constante croissance.

Commission de domaine santé-social

La commission s'est réunie deux fois en 2024. Elle reste un lieu d'échanges entre institutions, associations de métiers et autorités, bien que les apports thématiques des participants demeurent limités.

Vie interne

En 2024, Elderanda Sylva a obtenu son CFC d'employée de commerce avec succès et poursuit sa maturité professionnelle en travaillant à 70% à l'OrTra.

Sandrine Ambigapathy
Directrice
OrTra Neuchâtel santé-social

Quelques mots au sujet du projet CAP-TAE-ASE

Dans le cadre de la directive européenne 2005/36/CE, l'OrTra Neuchâtel santé-social a poursuivi, en 2024, la mise en œuvre du dispositif de formation visant à permettre aux titulaires d'un CAP français ou d'un TAE portugais d'obtenir l'équivalence du Certificat Fédéral de Capacité (CFC) d'assistant-e socio-éducatif-ve, orientation enfance.

Mandatée par le SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation), notre organisation assume les missions suivantes :

- Informer lors d'une visio conférence du processus
- Identifier les éventuelles lacunes de formation des candidats
- Proposer les mesures pour les combler
- Évaluer leur comblement par le biais d'une épreuve d'aptitude ou d'un stage d'adaptation

L'ensemble de ce processus est encadré par une équipe d'experts du domaine, formés et expérimentés, soumis au devoir de discrétion et agissant exclusivement sur mandat du SEFRI. Dans une volonté constante d'amélioration, nous veillons à consolider et adapter ce dispositif afin d'assurer l'équité de traitement des candidats, de renforcer la lisibilité du processus, tout en respectant le cadre légal en vigueur.

En 2024, **276 candidats** étaient engagés dans ce dispositif. **Deux épreuves d'aptitude** ont été organisées, réunissant **67 candidats**, et **5 stages d'adaptation** ont été conduits dans des institutions d'accueil reconnues. La formation préparatoire, proposée sur **12 journées annuelles**, a permis aux participants de se préparer efficacement aux exigences suisses du domaine de l'enfance. Depuis le lancement de ce mandat, **190 personnes** ont obtenu leur équivalence de diplôme.

Ce dispositif contribue à valoriser les compétences acquises à l'étranger tout en garantissant un haut niveau de qualité dans les prestations éducatives offertes en Suisse. Pour 2025, l'OrTra prévoit de renforcer la partie dédiée aux candidats titulaire du TAE portugais et d'étendre le dispositif à d'autres pays, dans une logique de développement progressif et selon les besoins du SEFRI.

Linda Hermant - Cati Valente - Lauriane Vuillème-Challandes
Cheffes-évaluatrices
Projet CAP-TAE-ASE

Bilan des actifs de l'exercice 2024

ACTIFS	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Actifs circulants		
Caisse	322.70	772.55
Banque	41759.73	-12'578.99
Débiteurs	0.00	994.25
Actifs transitoires	379'414.00	432'340.30
Total actifs circulants	421'496.43	421'528.11
Actifs immobilisés		
Mobilier exploitation	32'000.00	19'600.00
Machines de bureau	5'400.00	7'700.00
Informatique	55'000.00	7'600.00
Aménagements locaux	69'000.00	83'000.00
Total actifs immobilisés	161'400.00	117'900.00
TOTAL ACTIFS	582'896.43	539'428.11

Bilan des passifs de l'exercice 2024

PASSIFS	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Exigibles à court terme		
Passifs transitoires	98'320.90	56'022.35
Fonds pour investissements futurs	69'287.00	69'287.00
Total exigibles à court terme	167'607.90	125'309.35
Fonds propres		
Capital	414'118.76	412'718.75
Résultat de l'exercice	1'169.77	1'400.01
Total fonds propres	415'288.53	414'118.76
TOTAL PASSIFS	582'896.43	539'428.11

Compte de profits et pertes

	2024 CHF	2023 CHF
Produits		
Subventions	1'761'343.72	1'453'261.01
Cotisations	1'100.00	1'200.00
Total des produits	1'762'443.72	1'454'461.01
Achats		
Matériel pour les formations	22'575.50	16'147.30
Charges pour prestations de service	62'268.20	44'845.46
Total des achats	84'843.70	60'992.76
Bénéfice brut	1'677'600.02	1'393'468.25
Frais du personnel		
Salaires	925'341.80	803'021.95
Charges sociales	228'248.85	170'698.65
Autres charges du personnel	9'719.48	8'912.62
Total frais du personnel	1'163'310.13	982'633.22
Bénéfice brut I	514'289.89	410'835.03

Compte de profits et pertes

Autres charges d'exploitation	2024 CHF	2023 CHF
Loyer et charges	275'155.35	244'138.50
Entretien et réparations	40'239.53	39'172.30
Assurances de chose	4'137.60	3'795.05
Leasing aménagement cabinet dentaire	48'380.40	0.00
Matériel de bureau	11'022.70	11'708.25
Communication et frais postaux	4'349.53	5'353.10
Cotisations, dons, journaux	6'480.10	7'812.27
Honoraires de tiers	40'570.25	44'308.90
Imprimés, publicité	9'640.40	0.00
Frais de représentation	6'032.90	5'773.20
Frais informatique	4'310.65	5'164.55
Frais de déménagement	16'000.00	0.00
Intérêts + frais bancaires	5'920.21	4'351.00
Amortissements	40'880.50	37'857.90
Total autres charges d'exploitation	513'120.12	409'435.02
Résultat avant impôts	1'169.77	1'400.01
Résultat de l'exercice	1'169.77	1'400.01

Rapport de l'organe de révision 2024



**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint des comptes
à l'assemblée générale ordinaire de
OrTra Neuchâtel Santé-social**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels de votre société pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Cortailod, le 03 juin 2025

Antoine Deuber
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Thierry Beuret
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels
Annexe aux comptes
Répartition du bénéfice